



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

BUDGET 2009

Le conseil municipal a adopté un budget de 3 055 180 \$. L'an dernier, le budget était de 3 472 805 \$.

Voici les faits saillants du budget dont vous trouverez les principaux postes ci-dessous :

- Le taux de taxe résiduelle passe de 0,70 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,717 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Réduction de la taxe de police qui passe de 0,14 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,127 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de taxe pour les immeubles autres que résidentiels passe de 1,365 \$ / 100 \$ d'évaluation à 1,399 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Augmentation de la tarification pour la cueillette des déchets de 150,00 \$ à 170,00 \$. Cette hausse est attribuable à la fermeture du site d'enfouissement d'Asbestos prévue le 19 janvier 2009.
- La tarification du service d'aqueduc passe de 104,45 \$ à 115,38 \$.
- La tarification du service d'égout passe de 70,25 \$ à 77,05 \$.

VILLE DE KINGSEY FALLS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2009

POSTES BUDGÉTAIRES	2009	2008
REVENUS		
Taxe foncière	1 605 184	1 537 179
Taxes spéciales secteurs	33 271	40 405
Aqueduc (incluant compteurs d'eau)	112 879	98 210
Égout sanitaire (incluant compteurs d'eau)	74 880	65 613
Drainage routier	44 481	48 551
Services de cueillette (ordures – récupération – compost)	151 420	127 222
Police	204 014	220 187
Païement en lieu de taxes	28 000	47 600
Subventions gouvernementales	83 951	97 651
Subventions et dons	0	0
Droits de mutation	20 000	13 000
Loisirs et culture (inclut taxe terrain de jeux)	55 615	50 157
Autres	118 233	106 342
SOUS-TOTAL DES REVENUS	2 531 928	2 452 117

POSTES BUDGÉTAIRES	2009	2008
AFFECTATIONS		
Emprunt à long terme	0	937 000
Subvention taxe d'accise	235 704	
Surplus ville	287 548	83 688
TOTAL REVENUS	3 055 180	3 472 805
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil et législation	46 448	43 900
Administration / greffe / évaluation	420 063	405 753
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Sécurité publique (9-1-1, brigadier scolaire, etc.)	27 999	17 593
Police - Sûreté du Québec	204 014	217 845
Incendies / premiers répondants / sauvetage	174 056	179 902
HYGIÈNE DU MILIEU		
Aqueduc - Traitement et distribution	112 879	98 210
Égout sanitaire - Traitement et distribution	74 880	77 158
Drainage routier	45 281	36 447
Cueillette et transport (ordures – récupération – compost)	177 601	143 678
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Logement social / MRC économie sociale	4 455	4 307
TRANSPORTS		
Transports (circulation)	13 000	4 500
Voirie	302 184	246 036
Éclairage routier	23 000	19 500
Transport collectif	5 059	4 281
Déneigement	173 945	182 845
LOISIRS ET CULTURE		
Bibliothèque	75 554	60 071
Patinoire extérieure et ski de fond	12 495	13 907
Terrain de jeux et piscine	60 038	51 666
Maison des jeunes	38 500	37 500
Loisirs et cultures autres	99 122	100 755
Dons	161 805	108 700
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT		
Aménagement et développement autres	17 912	14 590
Urbanisme - Inspecteur - CCU – modification règlement	33 684	33 826
Embellissement	39 090	46 178
Industries et commerces	78 800	79 307
FRAIS DE FINANCEMENT		
Emprunts (cap. 03 et int. 02), Frais intérêts	62 416	63 571
TOTAL DÉPENSES EXPLOITATION	2 484 280	2 291 560
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	570 900	1 181 245
TOTAL DES DÉPENSES	3 055 180	3 472 805
RÉSULTATS	0	0

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal a adopté le plan triennal en immobilisations 2009-2011 suivant :

VILLE DE KINGSEY FALLS

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2009-2011

PROJETS PAYÉS PAR LE FONDS EN IMMOBILISATIONS	2009	2010	2011
Logiciel télétransmission SPIC		1 300 \$	
Logiciel des archives	7 000 \$		
Site Internet	1 400 \$		
Changement fournaise		20 000 \$	
Achat d'un camion auto-pompe service incendie	200 000 \$		
Trottoirs	57 500 \$		
Pavage		60 000 \$	60 000 \$
Rue Gibson – Blake			400 000 \$
Lampadaires – Développement Forbec		10 000 \$	
Nouveau réservoir d'eau	300 000 \$		
Projet spéciaux Comité en vert	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
TOTAL IMMOBILISATIONS PREMIER PLAN	570 900 \$	96 300 \$	465 000 \$

CALENDRIER DES SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2009

Conformément au règlement no 04-06, vous trouverez ci-dessous les dates des sessions régulières du conseil municipal pour l'année 2009. Les sessions débutent à 19 h 30.

12 janvier – 2 février – 2 mars – 6 avril – 4 mai – 1^{er} juin – 6 juillet – 14 septembre – 5 octobre – 2 novembre – 7 décembre

CUEILLETTE DES ARBRES DE NOËL

Veillez prendre note que la cueillette des arbres de Noël se fera le **MERCREDI 14 JANVIER 2009**. Les sapins doivent être placés DEBOUT DANS LE BANC DE NEIGE et mesurer un maximum de HUIT PIEDS (2,4 m) de hauteur (calculée avant d'être enfoncé dans la neige). À **DÉFAUT** de respecter ces dispositions, les arbres seront laissés sur place.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 17 du règlement no 98-17 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner dans les rues de la municipalité **entre 00 h 01 et 7** assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs. La ville fera preuve d'une tolérance pendant la période des fêtes à la condition que la météo n'exige pas un dégagement de ses voies de circulation.

DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES

Nous remercions les contribuables qui déneigent les bornes-fontaines tout en dégagant leur cour. Même si les employés municipaux dégagent les bornes-fontaines le plus tôt possible après une chute de neige, nous demandons à ceux qui ne désirent pas les dégager de ne pas les ensevelir sous la neige en pelletant ou en nettoyant leur entrée avec une souffleuse. Cela pourrait s'avérer catastrophique lors d'un incendie. Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES

Afin d'éviter des inconvénients et des accidents, nous vous demandons de ne pas mettre la neige de vos entrées de cour dans la rue ou sur le trottoir. En durcissant, ces amas de neige peuvent endommager l'équipement de déneigement et même causer des blessures à l'opérateur. Ces amas peuvent également causer une déviation imprévue de l'équipement et causer une collision avec un véhicule circulant en sens inverse.

CALENDRIER POUR RÉCUPÉRATION, ORDURES

Les calendriers indiquant les semaines de récupération et celles de cueillette des ordures et des matières compostables seront distribués par la poste au début du mois de janvier.

PATINOIRE EXTÉRIEURE

Cette année encore, la patinoire extérieure sera ouverte dès que le mercure permettra la prise de la glace. Les horaires sont :

du lundi au jeudi inclusivement :	de 18 h à 21 h;
le vendredi :	de 18 h à 22 h;
le samedi et le dimanche :	de 13 h à 17 h; et de 18 h à 21 h.



Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et qu'il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

PISTES DE SKI DE FOND

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal.

MEILLEURS VŒUX

En ce début d'année, le conseil municipal et l'équipe vous offrent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE